

Méthode de diagnostic partagé territorial – initiation

Pour vous inscrire : <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/> et cliquez sur « rechercher et s'inscrire » OU via le lien suivant : http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/index.php?id_session=31332
Aide sur l'inscription en ligne [ici](#)

Vous pouvez consulter les offres de formation de la DGALN sur le site intranet : <http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/l-offre-de-formation-pour-les-services-r4388.html>

Vous pouvez consulter l'ensemble des offres de formation ministérielles sur le site intranet du CMVRH : <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/>

QUAND ?

23 et 24 mai 2024

date limite d'inscription
23 avril 2024

OÙ ?

CVRH de Tours

58, rue Roger Salengro
37000 TOURS

Cette formation a vocation à être organisée en 2024 dans les CVRH d'Aix et Rouen.

vos contacts à la DGALN

Maîtrise d'ouvrage : T&U
Chef(fe) de projet : Charline NENNIG
charline.nennig@developpement-durable.gouv.fr

DGALN - Sous-direction des ressources humaines et des compétences
Véronique GUIBOUX – Cheffe de projet compétences et formation

vos contacts au CVRH

Chef de projet : Christian WOLF

Tél : 07 61 90 18 58
mail : christian.wolf@developpement-durable.gouv.fr

les objectifs de la formation

- Être en capacité de travailler avec des interlocuteurs de profils variés sur des thématiques différentes dans une configuration plus transversale
- Découvrir une approche spatiale revisitant les connaissances, les pratiques et questionnant le territoire (représentations spatiales schématiques, principes organisateurs de l'espace)
- Accompagner les porteurs de projet, en particulier les collectivités, vers l'émergence de leur projet de territoire
- Favoriser un travail transversal interne dans l'élaboration d'un projet de service/d'une stratégie territoriale/du dire de l'État dans les planifications

Le public concerné – les pré-requis

Tout agent intervenant au contact des collectivités, notamment les emplois type suivants :

- Conseiller/Conseillère projet et territoire
- Référent(e) territorial(e)
- Technicien(ne) projet et territoires / Chargé(e) de conseil et assistance pour l'émergence de projets
- Opérateur/Opératrice projet et territoires

Cette liste n'est pas exhaustive et peut concerner d'autres agents en « services métier » ayant à accompagner des collectivités ou autres porteurs de projets, notamment dans les services en charge de planification, d'urbanisme, de réalisation d'analyses territoriales ou d'exercices prospectifs.

Les services devront prioriser les candidatures.

Aucun pré-requis n'est nécessaire

CONTEXTE

La mise en œuvre de la réforme territoriale se traduit par une modification du contexte géopolitique dans lequel évoluent les services et les agents de l'État. Ces transformations impliquent un repositionnement de l'État par rapport aux territoires qui se caractérise par l'observation, le conseil et l'incitation, le régalién.

L'accompagnement territorial doit tenir compte des nouvelles exigences des collectivités, des entrepreneurs, de la société civile, voire de particuliers porteurs de projet concourant à l'intérêt général en tant que maîtres d'ouvrage. Il implique une capacité à écouter, dialoguer, négocier, partager et participer. Cette activité d'ingénierie de l'État sur les territoires se décline sous la forme d'une intervention hiérarchisée, priorisée et davantage partenariale, qui intègre les politiques publiques prioritaires dont les services ont la charge et cela aux échelles les plus pertinentes en fonction des enjeux de l'État.

Cela suppose pour les agents en charge de cet appui stratégique :

- d'acquérir des compétences méthodologiques et techniques (animation, conduite de projet, raisonnement spatial,...) ;
- de connaître les bases de pédagogie, de communication, de traduction et adopter une posture réflexive lui permettant de mener ou d'accompagner une diversité d'acteurs dans des situations complexes.

La méthode de diagnostic partagé territorial est mobilisée par de nombreuses DREAL et DDT(M) dans des champs d'application variés : élaboration du dire de l'État dans le cadre de planification (urbanisme, ...), travail interne sur les enjeux territoriaux (élaboration de portraits de territoire, ...), travail avec les collectivités sur l'émergence de projets de territoire,

L'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) a été créée au 1er janvier 2020. Le préfet en tant que délégué territorial s'appuie sur ses services et notamment sur les DDT(M) pour conduire les chantiers qui sont identifiés comme prioritaires. L'expérience acquise en matière de conseil aux territoires, notamment en matière de diagnostic partagé facilite la mise en œuvre effective de l'ANCT.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Intervenants :

- Alban DOMERGUE (DDTM56)
- Aimé NICOLIER (DDT71)

Programme :

Comment mobiliser et synthétiser les données de territoire ? Comment construire une fiche thématique ?
Comment utiliser les représentations spatiales schématiques (chorèmes) pour comprendre et rendre compte des principales caractéristiques et dynamiques d'un territoire ?
Comment s'organiser pour appliquer la méthode ?
Quelles sont les applications possibles de la méthode ?
Quelles sont les ressources existantes pour faciliter appropriation et application de la méthode ?

Des retours d'expérience et des exercices seront proposés (différents en fonction des CVRH).

Remarques :

Les stagiaires ayant suivi la présente formation pourront approfondir leurs connaissances en participant à la formation-action n°2253 « Méthode de diagnostic partagé – formation-action » en cours de montage en partenariat avec AgroParisTech. Elle leur permettra de traiter un sujet de leur territoire préalablement choisi avec leur hiérarchie et de bénéficier de l'expertise des intervenants pour mener à bien l'exercice.

La présente formation peut également compléter/être complétée par les autres formations du parcours de professionnalisation NCT comme les formations :

- 228 « Aide à l'émergence de projets de territoires : posture, principes, exemples » ;
- 3168 « Aide à l'émergence de projets de territoires : ateliers des territoires – fondamentaux et cas pratiques ».

Les agents de collectivités et autres acteurs intéressés par une formation sur la méthode de diagnostic partagé territorial peuvent consulter le catalogue de formation d'AgroParisTech ou se rapprocher de cecile.cot@agroparistech.fr.